



## CSA de Réseau de la DSNJ Déclaration liminaire

Paris, le 30 novembre 2023.

Bonjour et bienvenue à notre nouveau Directeur,

Mesdames, Messieurs,

Nous nous savons toutes et tous très attachés aux nobles missions de notre Direction en faveur de la jeunesse, mais **CFTC Défense et Défense CGC** s'inquiètent légitimement des conditions de travail dans lesquelles nos personnels évoluent au quotidien. Celles-ci ne sont pas entièrement satisfaisantes, et ce, à plusieurs titres :

- **CFTC Défense et Défense CGC** se félicitent qu'enfin, une « actualisation » de l'accord-cadre DSNJ soit prévue, cependant, nous déplorons un processus inversé... En effet, les agents voient concrètement leurs temps de récupération réduits, suite à l'application de la **note interne de juin 2023** (même provisoire) sur l'aménagement d'horaires de la JDC, alors qu'*Aucun avenant à l'accord-cadre initial, cité en références, n'a été signé avec les Organisations syndicales !!* Pourtant, notre accord-cadre, toujours en vigueur à la DSNJ, spécifie bien dans son objet que *« les compensations qui y sont accordées sont exclusives de toute autre forme de compensation prévue par d'autres textes »*.
- Quels rapprochements du contenu seraient envisagés entre les JDC et les JDM ?
- Nous sommes en fin d'année, et les personnels ne savent toujours pas s'ils peuvent de nouveau déposer leurs récupérations JDC sur leurs CET, alors même que le temps de travail en JDC est bien désormais, assimilé à du temps de mission.
- Pour la planification des JDC et du SNU, quid des renforts espérés dans certains ESNJ ? Des personnels seront-ils désignés ou aura-t-on recours au volontariat pour renforcer des CSNJ en difficultés, hors de leur périmètre régional ?
- **CFTC Défense et Défense CGC** rappellent avoir demandé régulièrement qu'une reconnaissance pécuniaire soit accordée pour la fonction « d'animation » que les personnels civils de la chaîne exercent réellement dans le cadre des modules JDM du SNU. Ils ont eux aussi dû être formés spécifiquement à cette mission qu'ils assument sans contrepartie financière à l'instar des animateurs JDC.
- **CFTC Défense et Défense CGC** s'étonnent de planifications de JDC à trois animateurs sur les sites à deux salles. Merci de nous apporter des éclaircissements sur ce nouveau *modus operandi*.



- Avec un SNU programmé jusqu'à mi-juillet 2024, soit sur la période des jeux olympiques en Métropole et Outre-mer, l'impact sur les congés d'été des personnels va-t-il être éludé ou anticipé ?
- Nous attendons la confirmation de la rédaction d'un mode dégradé pour la JDM et des consignes exhaustives en cas d'EVEN-GRAVE pour la JDC ou la JDM.
- Le manque d'attractivité de la chaîne (comme de notre ministère d'ailleurs) voit l'avènement d'une nette augmentation de recrutement de contractuels, à des conditions salariales au plus bas et avec quasiment aucune possibilité de fidélisation : la Direction envisage-t-elle ces recrutements comme transitoires ou pérennes ? De même où en sont les transformations de postes de Cat C en B et l'accès au corps supérieur des personnels concernés exerçant notamment les fonctions d'adjoint au chef de section JDC ?

**CFTC Défense et Défense CGC** espèrent que la fin programmée des DAP dans les GSBdD permettra le retour de personnels RH au sein des CSNJ et des BAG – ESNJ qui en ont bien besoin.

**CFTC Défense et Défense CGC** placent l'humain au centre des préoccupations et soutiendront toute proposition constructive pour l'amélioration des conditions de travail de nos agents. Nous nous savons audibles, mais nous attendons des décisions d'améliorations concrètes pour l'ensemble des personnels inquiets pour leur avenir, quels que soient leur grade ou leur poste.

Merci de votre attention !